

INFO



Édition SPÉCIALE

www.citrichelain.com

À TOUS LES USAGERS DU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF PAR AUTOBUS DU CIT LE RICHELAIN

Monsieur/Madame,

Nous désirons vous informer que suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} juin prochain de la Loi no 76 modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal la gestion du service de transport collectif du CIT Le Richelain sera prise en charge par le Réseau de transport métropolitain (RTM).

Nous, Donat Serres, président et représentant de la ville de La Prairie, Johanne Beaulac, vice-présidente et représentante de la ville de Saint-Philippe et Normand Dyotte, administrateur et représentant de la ville de Candiac tenons à vous affirmer que nous avons tout mis en œuvre pour assurer la meilleure transition possible et sensibiliser le RTM à l'importance du maintien de nos standards de qualité.

Nous désirons saluer votre implication à la mise en œuvre du transport collectif. Vos nombreux commentaires ont permis son évolution et sa constante amélioration afin de le rendre toujours mieux adapté à vos besoins.

Malgré le changement de gouvernance qui s'opérera à compter du 1^{er} juin, nous continuerons d'être à votre écoute. À cet effet tous vos commentaires, plaintes ou demandes d'information pourront, comme à l'habitude, être adressés au service à la clientèle au 514 877-6003 et ce, du lundi au vendredi de 7h à 19h et les samedi et dimanche de 9h à 17h.

Nous dressons un bilan positif de notre implication au sein du réseau de transport collectif de personnes par autobus. Nous vous remercions de votre fidélité au cours de toutes ces années et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Donat Serres
Président

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS

Services à la clientèle: 514.877.6003

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 7h00 à 19h00
Samedi et dimanche: 9h00 à 17h00

www.citrichelain.com